

Le sacrement de pénitence et réconciliation

Il est possible de rencontrer un prêtre et de recevoir le pardon sacramentel, lors de célébrations communes ou en tête à tête.

*“Père, j’ai péché contre
le ciel et envers toi.
Je ne suis plus digne d’être
appelé ton fils”.*
Luc 15, 21



En dehors des temps programmés, prendre rendez-vous avec le prêtre.

Père Roger Letheuille : 02 41 70 92 27

roger.letheuille@orange.fr

Père Jean Gaignard : 02 44 09 53 08

jeangaignard@gmail.com